



EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord tenue le 20 juin 2017, à 14 h, au 26, rue de la Rivière, Les Escoumins. Les conseillers de comté suivants sont présents au moment de l'adoption de la présente résolution :

M ^{me} Micheline Anctil	Mairesse de la Ville de Forestville
M. Jean-Roch Barbeau	Maire de la municipalité de Colombier
M ^{me} Julie Brisson	Représentante de la municipalité de Longue-Rive
M. Francis Bouchard	Maire de la municipalité des Bergeronnes
M. André Desrosiers	Maire de la municipalité des Escoumins
M ^{me} Marjolaine Gagnon	Maire de la municipalité de Sacré-Coeur
M. Donald Perron	Maire de la municipalité de Longue-Rive
M. Gontran Tremblay	Maire de la municipalité de Portneuf-sur-Mer
M. Hugues Tremblay	Maire de la municipalité de Tadoussac

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Donald Perron, préfet.

RÉSOLUTION 2017-06-158

Fonds de développement des territoires (FDT) - adoption des priorités d'intervention 2017-2018

ATTENDU QUE l'article 126.2 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1) donne aux MRC le pouvoir de prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire;

ATTENDU QUE la MRC a signé, le 18 août 2015, l'*Entente relative au fonds de développement des territoires* (FDT) avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

ATTENDU QUE l'article 51b)i de cette entente mentionne que la MRC doit adopter ses priorités d'intervention pour l'année 2017-2018;

EN CONSÉQUENCE, il est dument proposé par la conseillère de comté, Madame Micheline Anctil, appuyé par le conseiller de comté, Monsieur Gontran Tremblay, et unanimement résolu :

QUE le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord adopte ses priorités d'intervention pour l'année 2017-2018, de la façon suivante :

OBJET	PRIORITÉS D'INTERVENTION
1. Planification et aménagement du territoire	a) Révision du SAD (schéma d'aménagement et de développement); b) Révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

MRC de La Haute-Côte-Nord

26, rue de la Rivière, bureau 101, Les Escoumins (Québec) G0T 1K0
Tél. : 418 233-2102 ou 1 866 228-0223 Téléc. : 418 233-3010 <http://www.mrchcn.qc.ca> info@mrchcn.qc.ca

OBJET	PRIORITÉS D'INTERVENTION
	<ul style="list-style-type: none"> c) Actualisation des matrices graphiques et mise aux normes du SIG (Système d'information géographique); d) Rénovation cadastrale; e) Modernisation réglementaire en évaluation; f) Gestion des TPI, de la villégiature et de l'exploitation du sable et du gravier; g) Adoption et mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles (2^e génération); h) Gestion des matières résiduelles (collectes, écocentres, sensibilisation); i) Réalisation des objectifs de l'<i>Entente de développement culturel 2015-2017</i>; j) Collaborer avec les divers ministères pour dénouer des impasses et trouver des solutions à diverses problématiques (aménagement, environnement, GMR); k) Sécurité publique - sauvetage TNO; l) Étude de regroupement des services des incendies.
<p>2. Soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou partage de services</p>	<ul style="list-style-type: none"> a) Gérer le Service de développement économique; b) Gérer le Service de développement social; c) Renouveler et gérer le fonds pour le financement des agents de développement des municipalités; d) Soutenir le milieu communautaire par les différents programmes, tel « <i>Prendre soin de notre monde</i> »; e) Soutenir le groupe d'Action santé Haute-Côte-Nord.
<p>3. Promotion et soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> a) Gérer les fonds de la <i>Politique de soutien aux entreprises</i>; b) Soutenir le développement des entreprises dans leurs initiatives d'amélioration continue; e) Négocier et poursuivre l'entente « <i>Soutien au travail autonome</i> »; d) Soutenir les promoteurs de la MRC dans l'avancement de leurs projets; e) Appliquer des mesures de soutien à l'intention de la communauté; f) Gérer les fonds locaux (FLI et FLS) selon la politique d'investissement; g) Favoriser le réseautage d'affaires et la sous-traitance

OBJET	PRIORITÉS D'INTERVENTION
	<p>locale;</p> <p>h) Contribuer au développement d'un environnement économique performant et structuré pour les entreprises par des initiatives innovantes (intrapreneuriat, service+, maintien et expansion, diagnostics, etc.);</p> <p>i) Contribuer au maintien et à la création d'entreprises d'économie sociale;</p> <p>j) Soutenir la relève entrepreneuriale par la reprise collective ou individuelle;</p> <p>k) Participer à des démarches régionales ayant un impact sur les enjeux de développement identifiés par la MRC;</p> <p>l) Sensibiliser et informer le réseau d'affaires sur les opportunités et les pratiques d'affaires enrichissantes.</p>
<p>4. Soutien au développement rural</p>	<p>a) Gérer les fonds de la <i>Politique de soutien aux projets structurants</i>;</p> <p>b) Organiser et animer des rencontres avec les agents de développement municipaux;</p> <p>c) Organiser et planifier un service de transport adapté et collectif (TAC HCN);</p> <p>d) Soutenir les organismes dans l'élaboration de projets structurants;</p> <p>e) Stimuler l'émergence de projets structurants;</p> <p>f) Accompagner les intervenants du milieu vers des démarches intermunicipales ou régionales.</p>
<p>5. Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie selon les domaines d'activités priorités</p>	<p>a) Mettre en œuvre la planification stratégique de concert avec la SADC et le CLE;</p> <p>b) Mobiliser les développeurs vers la planification stratégique;</p> <p>c) Mettre en place un plan d'action touristique et en assurer le suivi;</p> <p>d) Poursuivre nos démarches de mobilisation pour la médiation culturelle;</p> <p>e) Mettre sur pied un <i>Programme de partenariat de projets culturels régionaux</i>;</p> <p>f) Mettre en œuvre le <i>Programme de sensibilisation aux arts visuels</i>;</p>

OBJET	PRIORITÉS D'INTERVENTION
	<ul style="list-style-type: none"> g) Soutenir les municipalités dans la réalisation de projets de développement reliés à MADA; h) Participer à la mise en place de l'Alliance stratégique régionale en faveur de l'amélioration des conditions de vie des aînés; i) Maintenir en place la formation de niveau collégial/ universitaire et le Groupe de recherche, de développement et de formation en Haute-Côte-Nord (signature d'ententes, programmes d'études, etc.); j) Amélioration de l'image de marque (portail, outil de marketing, etc.); k) Mobiliser et concerter les intervenants et entreprises de secteurs ciblés.
<p>6. Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional</p>	<ul style="list-style-type: none"> a) Participer et collaborer aux échanges avec les MRC, ministères et organismes afin de convenir des ententes sectorielles (ex. : entente avec le CALQ. entente avec la santé « <i>Prendre soin de notre monde</i> », etc.); b) Soutenir la conclusion d'ententes sectorielles de développement et de financement.

Extrait certifié conforme par :



François Gosselin
Secrétaire-trésorier et directeur général

Les Escoumins,
Le 20 juin 2017

Le procès-verbal de cette résolution sera approuvé lors d'une session ultérieure.